

25/11/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bureau Fédéral

COMPÉTITIONS FÉDÉRALES ET SOUTIEN AUX CLUBS

Le Bureau Fédéral a décidé, ce jour, le maintien des compétitions LFB, LF2 et NM1, ainsi que les modalités de reprise des autres compétitions seniors.

Suite à l'allocution du Président de la République précisant les mesures concernant le sport :

- L'autorisation des activités extrascolaires, en plein air à compter du samedi 28 novembre puis le 15 décembre en salle, avec des règles strictes ;
- La réouverture des salles de sports le 20 janvier, pour les seniors, si la situation liée à la pandémie s'améliore ;

Le Ministère des sports devra maintenant décliner ces décisions sanitaires gouvernementales et chaque fédération et ligue professionnelle devront les adapter à leurs propres compétitions.

La Ligue Nationale de Basket communiquera demain sa décision concernant les clubs de Jeep@Elite, Pro B et championnats Espoirs.

Les clubs des trois plus hautes divisions fédérales (LFB, LF2 et NM1) ont été consultés hier et aujourd'hui.

Considérée comme sport pro féminin, la LFB (Ligue Féminine de Basket) aura droit aux mesures gouvernementales de soutien au sport professionnel ; considérées comme divisions semi-professionnelles, la NM1 et la LF2, n'auront droit qu'à une partie de ce soutien qu'il conviendra de préciser.

Après avoir consulté les fédérations de hand et de volley, et pris l'attache des réseaux des collectivités locales pour un soutien à l'ouverture des équipements sportifs pendant les vacances de Noël, le Bureau Fédéral, sous réserve du décret final du Ministère, a pris les décisions suivantes :

- 1. LFB** : Dès aujourd'hui, rattrapage des matches en retard afin de poursuivre la saison, si possible normale, dès le 30/01/2021 ;
- 2. LF2** : Dès aujourd'hui, poursuite de la compétition ;
- 3. NM1** : Dès aujourd'hui, rattrapage des matches en retard afin de poursuivre la saison, si possible normale, dès le 09/01/2021 ;
- 4. Reprise des championnats de France seniors** (dont NM2, NM3, NF1, NF2, NF3) le week-end du 13/02/2021 – sauf si détérioration des conditions sanitaires ; avec la possibilité, pour les clubs d'avancer des rencontres.
- 5. Reprise harmonisée**, dans chaque région métropolitaine, des championnats territoriaux seniors (13/02/2021) – sauf si détérioration des conditions sanitaires ; avec la possibilité, pour les clubs d'avancer des rencontres.
- 6. Votes, en comité directeur fédéral du 11/12/2020**, des nouvelles dispositions règlementaires qui permettront aux compétitions de se tenir avec un calendrier et un format adaptés pour chaque division, pour une fin au plus tard le week-end du 26/06/2021, en tenant compte des contraintes internationales.

7. Création, au sein de la fédération, d'une « taskforce » dédiée aux clubs pour leur faciliter la prise en compte des mesures gouvernementales de soutien au sport amateur.

8. Le basket est un sport qui se pratique aussi en extérieur ; la fédération mobilisera son réseau de ligues régionales et comités départementaux, ainsi que les clubs volontaires, pour participer, dès le début du mois de décembre, à des animations, en extérieur, autour du basket 5x5 ou 3x3 ; plus de précisions à venir.

9. Une communication sera faite ultérieurement sur les compétitions de jeunes.

Le Bureau Fédéral rappelle le rôle important joué par les dirigeants du basket français dans l'arbitrage des annonces du Président de la République le 17 novembre dernier. Le décret précisant ces annonces devant être publié très bientôt, la fédération, par le biais de la « taskforce » dédiée, accompagnera chacune des mesures afin que chaque club éligible puisse être soutenu.

Au titre du fonds Retour au Jeu, disponible jusqu'au 31/12/2020 et doté de 1 million € pour les clubs, 713 clubs ont bénéficié de ce soutien pour un montant global 392 650€.

Retour au Jeu - FFBB

Service de Presse FFBB

117 rue du Château des Rentiers - BP 403 - 75626 Paris Cedex 13 (FRANCE)

communication@ffbb.com - www.ffbb.com

facebook.com/ffbasketball – twitter.com/ffbasketball - youtube.com/francebasketball